



CÂBLES RETARDANT LA FLAMME

Les câbles **CAVEL**® caractérisés par le suffixe **ZH (Zéro halogènes)** sont revêtus d'une gaine classée M1 selon la norme CEI 20-11, qui les rend sûrs en cas d'incendie.

Personne n'ignore que les goulottes pleines de câbles favorisent la propagation rapide des flammes. Le plus gros risque pour la santé et la vie des êtres humains est constitué par l'inhalation des gaz toxiques exhalés par les matières thermoplastiques durant leur combustion.

Les gaz produits durant la combustion par les composés à base de chlore, comme le PVC, ont comme conséquence:

- un pouvoir corrosif élevé, en mesure d'endommager tout dispositif électrique ou mécanique
- un degré élevé de toxicité pour les êtres humains

Afin d'offrir à nos clients une série de produits sûrs en cas d'incendie et en mesure de répondre à de nombreuses applications, CAVEL présente la famille de câbles au suffixe ZH. Ces câbles sont revêtus d'une gaine conforme aux principales normes européennes en matière de sécurité en présence de feu:

- **RETARD DE LA FLAMME ET DE L'INCENDIE**
 - **EN 50265-2-1:** Essai de propagation du feu sur un seul câble installé verticalement (autres normes liées : IEC 60332-1)
 - **EN 50266-2-4 cat. C :** Essai de propagation du feu sur des câbles en faisceau (ou également IEC 60332-3-24)
- **ÉMISSION ET DENSITÉ DES FUMÉES**
 - **EN 50268:** Mesure des fumées émises durant l'incendie
- **ÉMISSION DE GAZ HALOGÈNHYDRIQUES**
 - **EN 50267:** Mesure du contenu de gaz halogènehydriques émis durant l'incendie
- **RÉSISTANCE AUX RAYONS UV**
 - **ASTM D2565:** Mesure de la résistance aux rayons ultraviolets (UV)



Avant, pendant et après l'incendie

Certifications

Nos câbles de la série **ZH** ont été récemment homologués par une organisme tiers, avec un certificat ayant une validité européenne, selon les normes susmentionnées (voir annexe). Par le passé, les câbles CAVEL ont été approuvés par l'**ISPT (Institut italien des Postes et Télégraphes)**.



CONSEILS POUR L'INSTALLATION

L'utilisation de ces câbles est recommandée pour toute installation dans les édifices publics et en toute situation prévoyant la présence d'un grand nombre de personnes (par exemple : hôpitaux, écoles, hôtels, banques, métros, cinémas, théâtres, aéroports, etc.).

Ils ont été étudiés pour couvrir la plupart des exigences d'installation en ce qui concerne le blindage et l'atténuation, tant pour les installations terrestres que pour les installations satellitaires.